



Facture pas claire mas réglée et voiture toujours pas réparée

Par **didivine**, le **29/01/2019** à **06:44**

Bonjour,

Un grand merci pour celui ou celle qui pourra m'apporter son avis et/ou conseil.

Dès l'achat de notre véhicule, nous avons remarqué que, lorsqu'on relâche l'accélérateur, il y avait de brefs à-coups. Le garagiste jette un oeil et dit que les supports étaient usés mais pas nécessaire de les changer.

Au bout d'un an, mois pour mois, nous avons décidé de changer les supports car la conduite est devenue insupportable avec toutes ces secousses. Il y avait un bruit également au niveau de l'avant lorsqu'on tourne le volant complètement à droite ou à gauche. Le garagiste nous a changé un seul support (refus de changer les autres car, selon lui, toujours bons). Ensuite un triangle avant ainsi que les plaquettes de frein avant pour 480 €, facture qui me semble très chère vis à vis des pièces changées (au plus 260 € je pense).

Le lendemain, on lui ramène la voiture en disant que les bruits sont toujours présents et les secousses aussi Il nous répond qu'il ne sait pas d'où vient le problème et se met à commander une autre pièce.

Depuis octobre 2018, notre véhicule est dans le même état et aucune nouvelle de la pièce.

Qu'en pensez-vous ? Que dois-je faire ? Car nous avons réglé 480 € pour rien.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **29/01/2019 à 06:59**

Bonjour,

240 € de pièces et facture totale à 480 € ! rien de surprenant, le reste est de la main d'oeuvre et la main d'oeuvre coûte cher.

Avez-vous montré la voiture à un autre garage ?

A quand remonte le dernier contrôle technique ? Avez vous le rapport de ce dernier CT ?

Quel âge à la voiture ? son kilométrage à l'achat ? son kilométrage aujourd'hui ? le prix de cette voiture à l'achat ?

Voilà tout un tas de questions auxquelles il faut nous répondre pour mieux comprendre la situation.

Par **Lag0**, le **29/01/2019 à 07:40**

[citation]Le lendemain, on lui ramène la voiture en disant que les bruits sont toujours présents et les secousses aussi Il nous répond qu'il ne sait pas d'où vient le problème et se met à commander une autre pièce.

Depuis octobre 2018, notre véhicule est dans le même état et aucune nouvelle de la pièce.

Qu'en pensez-vous ? Que dois-je faire ? Car nous avons réglé 480 € pour rien.

[/citation]

Bonjour,

Le garagiste a une obligation de résultat. Cela signifie que, à partir du moment où il accepte de prendre un véhicule pour réparer une panne, il a obligation de rendre le véhicule correctement réparé, au tarif annoncé lors de la prise en charge.

Si la panne est toujours présente après réparation, le garagiste a donc obligation de reprendre le véhicule à ses frais pour le réparer correctement.

Si le garagiste rechigne, vous pouvez le mettre en demeure de reprendre le véhicule pour le réparer et sans effet, saisir la juridiction compétente.

Par **didivine**, le **29/01/2019 à 08:01**

J'ai oublié de préciser que les 3 types de pièces changées n'étaient pas neuves mais d'occases donc oui c'est surprenant que ce soit aussi chère presque 500€ juste pour les 2 plaquettes avant et un support moteur et un triangle. Modèle de voiture chevrolet Aveo Berline, 1,3 L., DIESEL, année 18/07/2012, 75CH, 5 PORTES, km à l'achat en oct 2017 : 119 000 KM.

La voiture est entretenue régulièrement changement de tous les filtres en DEC 2018 + roues en oct 2018 + vidange dec. etc..

PROCHAIN Contrôle technique qui doit être effectué AVANT LE 20 SEPT 2019. J'ai le rapport du dernier CT je vous le transmets dès mon retour. PRIX D'ACHAT DU VEHICULE

EN OCT 2017 : 7900EU

Par **didivine**, le **29/01/2019** à **08:06**

Lag0 je vous remercie pour votre réponse car j'avais lu ceci apres mes recherches sur le net mais je n'en étais pas certaine avant d'entamer une quelconque démarche ... Cela me rassure. Merci également a Tisuisse.